

MAGORA ELECTIONS

Date : 21/02/2012

Page : 1/2

Réf. 4299

Consultez votre Espace clients www.espaceclients.berger-levrault.fr

LA REVISION DU 29/02/2012

ATTENTION ! Pensez à effectuer une sauvegarde avant de lancer la révision.

Etape 1 : Vérifications préalables

1- Dans le menu **Données de base**, option **Collectivités**, sélectionnez la collectivité concernée puis cliquez sur **Modifier**. Corrigez si nécessaire les 2 dates suivantes :

- La date de la **dernière révision** doit être le **10/01/2012**.
- La date de l'avant dernière révision doit être le **28/02/2011**.

2- Dans le menu **Données de base**, option **Bureaux de vote**, sélectionnez chaque bureau de vote puis cliquez sur **Modifier**. Dans date de mise à jour à la liste électorale, corrigez si nécessaire les 2 dates suivantes selon votre cas :

	CAS 1 : pas de scrutin depuis le 28/02/2011	CAS 2 : un scrutin a eu lieu entre le 28/02/2011 et le 10/01/2012	CAS 3 : un scrutin a eu lieu depuis le 10/01/2012
Dernière	10/01/2012	10/01/2012	Date du dernier scrutin
Avant dernière	28/02/2011	Date du dernier scrutin	10/01/2012

Etape 2 : Lancement de la révision

Sélectionnez le menu **Opérations**, option **Révision des listes / Assistant de seconde révision** :

1. Contrôlez les inscriptions et radiations à prendre en compte pour la révision en éditant la **Liste préparatoire**.
2. Lorsque cet état est correct, lancez la révision en cliquant sur le bouton **Suivant**.
3. Vous avez géré au moins un scrutin depuis le **10/01/2012**, lisez attentivement la 2^{de} fenêtre avant de répondre :
 - Cochez Seulement les électeurs inscrits depuis le dernier scrutin si vous ne souhaitez pas renuméroter les électeurs inscrits lors du scrutin.
 - Cochez Tous les électeurs inscrits depuis la révision du 10/01/2012 (y compris ceux inscrits pour les scrutins) si vous souhaitez renuméroter ces électeurs.

Etape 3 : Edition

Tableaux rectificatifs : Editez les tableaux rectificatifs depuis le dernier écran de l'assistant ou depuis le menu **Opérations**, option **Révision des listes / Révision non guidée / Tableau rectificatif à la liste électorale** ou **Tableau rectificatif à la liste générale**.

Annulation de la révision : en cas d'erreur vous avez la possibilité d'annuler la révision par l'option **Annulation révision** depuis le menu **Opérations / Préparation**. Pour plus d'information sur cet écran, utilisez l'aide (menu ? option **Aide** ou appuyer sur la touche **F1** de votre clavier).

Avant de lancer la refonte, vos tableaux rectificatifs du 29/02/2012 doivent absolument être corrects et en concordance avec la préfecture.

LA REFONTE DU 01/03/2012

ATTENTION ! Cette opération est irréversible

Vous devez effectuer une sauvegarde avant de lancer la refonte

Etape 1 :

1- Dans le menu **Données de base**, option **Collectivités**, sélectionnez la collectivité concernée puis cliquez sur **Modifier**. Corrigez si nécessaire les dates suivantes :

- La date de la **dernière révision** doit être le 29/02/12
- La date de l'**avant dernière révision** doit être le 10/01/2012.
- La date de la dernière refonte doit être le 01/03/2007.

2- Dans le menu **Données de base**, option **Bureaux de vote**, sélectionnez chaque bureau de vote puis cliquez sur **Modifier**. Corrigez si nécessaire les 2 dates suivantes selon votre cas :

	<u>CAS 1</u> : pas de scrutin entre le 10/01 et le 29/02/2012	<u>CAS 2</u> : un scrutin a eu lieu entre le 10/01 et le 29/02/2012
Date Dernière mise à jour de la liste électorale	29/02/2012	29/02/2012
Date Avant dernière mise à jour de la liste électorale	10/01/2012	Date du dernier scrutin

Etape 2 : Lancement de la refonte

Sélectionnez le menu **Opérations**, option **Refonte des listes** :

1. Renseignez 01/03/2012 dans la zone **Date de la refonte**, sélectionnez votre commune et cliquez sur le bouton **Valider**.
2. Vérifiez que personne ne travaille sur Magora et cliquez sur le bouton **OK** du message qui apparaît.
3. Si vous avez déjà effectué votre sauvegarde, confirmez le lancement de la refonte en cliquant successivement sur **Oui** et **Continuer**.
4. A la fin du traitement, le logiciel vous propose de supprimer toutes les cartes retournées. nous vous conseillons de répondre **Oui**.
5. A la question **Souhaitez-vous conserver, archiver ou supprimer les inscriptions électorales radiées jusqu'à la refonte**, nous vous conseillons de cocher **Archiver**. Après votre choix, cliquez sur **Valider** et confirmez votre choix.

Etape 3 : Edition

Editez les cartes des électeurs depuis le menu **Editions**, option **Cartes d'électeurs**. Renseignez le 01/03/2012 dans la zone **Valide au** du cadre **Inscription**.

Les cartes électorales des jeunes qui auront 18 ans entre le 01/03/2012 et le 22/04/2012, seront éditées lors de la préparation du scrutin (5 jours avant le 22/04/2012).

TRANSMISSION DES INFORMATIONS A LA PREFECTURE

Selon les directives de votre préfecture, vous pouvez transmettre les fichiers qu'elle vous demande sous format :

- papier en éditant :
 - soit les étiquettes d'adresse depuis le menu **Editions**, option **Etiquettes d'adresse**.
 - soit la liste générale depuis le menu **Editions**, option **Liste Générale**.
- dématérialisé en effectuant un export des données.

Dans tous les cas, renseignez le 22/04/2012 dans la zone **Date de référence** ou dans la zone **Valide au** du cadre **Inscriptions** (pour inclure les inscrits d'office qui auront 18 ans pour le scrutin du 22/04/2012).

Pour vous accompagner, le guide d'export des données est disponible sur votre [Espace Clients](#).